

**Département des Hauts-de-Seine**  
**VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES**

***DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL***

**SEANCE ORDINAIRE DU 04 MARS 2014**

<p>NOMBRE DE MEMBRES  composant le Conseil : 35  en exercice : 35  présents : 29  représentés : 5  pour : 34  abstentions : 0  contre : 0</p>
---

**OBJET** : Archives municipales : Demande de subvention auprès du Ministre de la Culture DRAC Ile-de-France pour l'édition de publications dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2014.

L'An deux mille quatorze, le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le vingt six février, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Pascal BUCHET, Maire

**Etaient présents** : P. BUCHET, Maire ; L. ZANOLIN, JJ. FREDUILLE, S. CICERONE, C. MARAZANO, P. LE QUERRE, M. FAYOLLE, G. MERGY, Z. SIMON, D. BEKIARI, Maires-adjoints ; JPh. DAMAIS, J. GUNTZBURGER, A. SOMMIER, G. MAHE, M. MILLER, F. ZINGER, G. DELISLE, S. LOURS-GATABIN, P. DEPOUX, P. DUPLAN, P. DUCHEMIN, B. KABANDA, F. HEILBRONN, S. BROUTIN, I. CHANAUD, JP. AUBRUN, M. GALANTE-GUILLEMINOT, A. BULLET, M. FAYE, Conseillers Municipaux

**Absents représentés ayant donné pouvoir** :

J. SEGRE	à	P. BUCHET
P. GUYON	à	J. GUNTZBURGER
M. BUCQUET	à	JP. AUBRUN
P.H. CONSTANT	à	M. GALANTE-GUILLEMINOT
C. VIDALENC	à	A. SOMMIER

**Absent** : J. N'GALLE-EBOA

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : S. Broutin est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que pour publier quatre documents concernant le centenaire de la Première Guerre mondiale dont le budget prévisionnel pour l'impression est fixé à 3756 euros TTC, la ville de Fontenay-aux-Roses peut solliciter une subvention auprès du Ministère de la Culture, DRAC Ile-de-France, dans le cadre de ses actions de soutien pour la valorisation des archives,

Vu l'avis de la Commission,  
Sur la proposition du Maire,  
Après en avoir délibéré,

## DECIDE

**Article 1** : De solliciter auprès du Ministère de la Culture, DRAC Ile-de-France une subvention, au taux maximum, pour l'impression de quatre publications pour le centenaire de la Première Guerre mondiale dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2014.

**Article 2** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- M. le Trésorier Municipal
- La DRAC Ile-de-France

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire  
Conseiller Général  
Pascal BUCHET



Certifié exécutoire  
Compte tenu de la réception  
En Préfecture le 13/03/2014  
Publication/Affichage le 14/03/2014  
Pour le Maire et par délégation  
La Directrice Générale Adjointe autorisée  
AL. DUNY